



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 115002

## Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la prise en charge des malades à domicile, et plus particulièrement sur le traitement de l'insuffisance rénale chronique à domicile. Il lui semblerait souhaitable de s'assurer que les patients reçoivent une information précoce et complète sur les différentes techniques de prise en charge afin qu'ils aient le choix de leur technique de traitement, en fonction de leurs besoins thérapeutiques et de leur mode de vie. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 115002

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 janvier 2007, page 55